

Option EPS

Tests d'entrée niveau seconde

Rentrée 2024

L'option EPS est proposée sur les 3 niveaux de classe, de la seconde à la terminale, avec les 3 menus au choix suivants pour les 3 ans:

- Athlétisme et ski alpin
- Handball et ski alpin
- Volley-ball et ski alpin

10 places sont disponibles sur chacun des menus proposés. Une liste complémentaire avec classement, sera établie en cas de désistement. Les critères d'admission sont les suivants : le niveau de pratique dans les 2 activités du menu choisi, l'intérêt pour la matière EPS et le sport, le sérieux et la volonté de s'impliquer dans les activités choisies, nécessitant un investissement sur toute la durée du cursus, en cours d'option EPS, en stage, et à l'association sportive pour la participation aux compétitions.

Cette option EPS concerne également les élèves qui seraient inscrits au lycée Dominique Villars. En effet, elle fait partie des options mutualisées entre les deux établissements.

Des tests d'entrée sont organisés pour l'athlétisme, le handball, et le volley-ball le mercredi 12 juin au Gymnase Lafaille à Gap de 13h30 à 15h30 (test de VMA pour tous, tests techniques et matchs en handball et volley-ball et tests d'aptitudes athlétiques, détente, vitesse, force... en athlétisme)

Une attestation de natation, ainsi que de certification de niveau en ski alpin seront demandées.

Rappel : stages obligatoires payants (280€/300€ par stage) d'activités de pleine nature en seconde, et de ski alpin en 1^{ère} et en terminale (possibilité de demander une aide financière auprès de l'assistante sociale du lycée)

**Accueil le mercredi 12 juin à 13h30 dans le hall d'entrée du gymnase Lafaille.
Prévoir une tenue d'EPS adaptée à l'activité, ainsi qu'une bouteille d'eau**

Inscription jusqu'au 6 juin à cette journée de test :

Cliquez sur [ce lien](#)

Ou flasher ce QRcode :



Documents d'inscription à télécharger et à ramener remplis le jour du test :

[-Fiche de renseignements](#)

[-Attestation parentale de natation et de ski alpin](#)

Documents complémentaires à fournir :

-Les trois bulletins scolaires de l'année de troisième

-Une lettre de recommandation du professeur d'EPS sur papier libre (niveau sportif en général et dans l'activité demandée, attitude face à l'effort, capacité d'intégration dans un groupe, capacité d'assumer des rôles sociaux, motivation, persévérance, respect des règles, des autres ...)

Les résultats de la préadmission vous seront communiqués par mail, mais l'admission de votre enfant serasous réserve d'affectation au lycée Aristide Briand par la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

L'inscription définitive à l'option EPS se fera au moment de l'inscription de votre enfant au lycée Aristide Briand. Lorsque son inscription sera effective, aucun abandon ne sera autorisé en cours d'année.